

Burundi: le Français Patrice Faye a été hospitalisé

RFI, 06 octobre 2011 Avec notre correspondant à Bujumbura, Patrice Faye, condamné à 25 ans de prison pour viol sur mineures, en prison depuis avril dernier, il a été hospitalisé à Bujumbura, il y a plus d'une semaine, après avoir entamé une grève de la faim. Son entourage est inquiet. La défense de Patrice Faye, sa famille et son comité de soutien, tiraient sur la sonnette d'alarme depuis plusieurs mois, sans aucun résultat.

Mais l'état de santé de ce Français de 58 ans, condamné à vingt-cinq ans de prison au Burundi était très alarmant, et les autorités pénitentiaires n'ont eu d'autre choix que de le faire admettre dans un hôpital de Bujumbura au grand soulagement de son avocat, Maître Fabien Segatwa : « Son état est toujours alarmant, affirme maître Segatwa. Moralement, il est abattu parce que, à 58 ans, tomber dans les conditions dans lesquelles il a vécu. Surtout, surtout quand il crie son innocence. Je dirais que maintenant, comme il n'est plus dans les conditions qu'il était avant, un peu mieux ! » Il s'agit de la première véritable lueur d'espoir pour leur ami, qui a toujours clamé son innocence malgré sa condamnation en première instance. Maître Segatwa espère que cette fois la justice burundaise ne va plus refuser la liberté provisoire à son client, très malade, et qui ne peut plus supporter les conditions carcérales de la prison de Mpimba. Pour sa famille, « c'est un soulagement ! C'est-à-dire, tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de ses conditions, c'est toujours un soulagement. Maintenant, le procès peut aller dans de bonnes conditions ». Cet avocat appelle donc la cour d'appel de Bujumbura à prendre la bonne décision, le plus rapidement possible.